

Compte du lot de chasse 62 pour l'année cynégétique 2023/2024		Sommes	Observations
Emploi du prix de location			
RECETTES			
1	Prix de location du lot de chasse No 62	5.000,00€	
2	Somme restante du rôle de 2022/2023 aux bénéficiaires	569,19€	Année actuelle-1
3	Somme restante du rôle de 2021/2022 aux bénéficiaires	733,65€	Année actuelle-2
4			
7	TOTAL des recettes du droit de location	6.302,84€	
DEPENSES			
8	Répartition du prix de location de l'année 2023/2024 aux bénéficiaires	4.358,65€	Réellement payé
9a	Répartition du prix de location de l'année 2022/2023 aux bénéficiaires		Réellement payé
9b	Répartition du prix de location de l'année 2021/2022 aux bénéficiaires		Réellement payé
10	TOTAL des dépenses du droit de location	4.358,65€	
Emploi du droit spécial (15%)			
RECETTES			
11	Droit spécial de l'année 2023/24	750,00€	
12	Avoir reporté du droit spécial	408,72€	ligne 21 de l'année précéc
13	Total des recettes du droit spécial	1.158,72€	
DEPENSES			
14	Indemnité du secrétaire trésorier	400,00€	
15	(Valeur maximale 8%)	400,00€	
16	Frais bancaires, de gestion, réunions, organisations etc	63,75€	
17	Frais de Secrétariat (annonces, imprimés, matériel informatique, etc)		
18	Part du syndicat (1/10) dans le règlement du dommage causé par le sanglier ou le cerf (Art. 45 de la loi)		
19	TOTAL des dépenses du droit spécial	463,75€	
RESULTATS			
20	Résultat de l'emploi du prix de location	1.944,19€	Ligne 2 année suivante
21	Résultat de l'emploi du droit spécial	694,97€	Ligne 12 année suivante
22	AVOIR	2.639,16€	

Ainsi dressé et affirmé sincère et véritable le compte qui précède

Signé à Selscheid.....,24,04..... 2024

Le secrétaire trésorier


